

l'humanité rouge



Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

Pour le droit du peuple corse à disposer de lui-même

LE renouveau du mouvement national corse ne peut plus faire de doute aujourd'hui, de même le fait que la Corse constitue, dans le cadre de l'Etat français, une minorité nationale opprimée. Pour les marxistes-léninistes toute nation opprimée a le droit de disposer d'elle-même.

Ce droit à l'autodétermination et donc à la séparation ne signifie pas obligatoirement la séparation. Séparation ou non, cela dépend des circonstances historiques et essentiellement de la nature de classe de la nation dominante et de son Etat.

Concrètement, nous pensons qu'il n'y a pas de solution et d'avenir pour le peuple et la nation corses dans le cadre d'une France capitaliste. Prétendre le contraire reviendrait à entretenir de graves illusions de type réformiste sur le caractère « démocratique » du capitalisme français, parvenu au stade du capitalisme monopoliste d'Etat.

Il n'en serait pas de même si, demain, la révolution prolétarienne triomphait dans notre pays. Dans ce cas, le prolétariat français tendrait la main au peuple corse ; l'égalité de la nation corse et de la nation française serait proclamée et le peuple corse serait alors appelé à choisir librement entre la séparation et le maintien dans une France socialiste, multinationale.

Mais tel n'est pas le cas encore aujourd'hui, allons-nous dire, alors au peuple corse d'attendre au nom d'une « révolution future » ? C'est ce qu'a fait autrefois le PCF avec l'Algérie. Au nom de la possibilité de former une « alliance libre », une fois la révolution faite en France, le peuple algérien devait attendre. Si le peuple algérien l'avait écouté et ne s'était pas dressé dans la lutte de libération, malgré l'opposition du PCF et de son émanation en Algérie, le PCA, le peuple algérien subirait encore aujourd'hui le joug du colonialisme. L'expérience historique de la trahison du PCF nous sert de leçon par la négative ; jamais les communistes marxistes-léninistes ne commettront la même erreur.

Tout au contraire, nous participerons à la lutte du peuple corse pour son droit à l'autodétermination.

Nous y participerons en prenant soin de nous lier aux masses corses, notamment au prolétariat et aux petits paysans, de développer toujours plus, y compris sur le plan de l'organisation, l'unité de combat entre le peuple français et le peuple corse contre leur ennemi commun : le pouvoir capitaliste français.

Pour nous, la lutte pour le droit du peuple corse à disposer de lui-même fait partie intégrante de notre lutte pour la révolution prolétarienne et le socialisme.

Claude BUISSON

20 000 nouveaux licenciements

Les sidérurgistes en légitime défense contre Giscard

Le capitalisme frappe encore dans la sidérurgie : Après la Solmer et Usinor, on annonce 8 500 licenciements à Usinor-Sollac. C'est en tout 20 000 sidérurgistes qui sont frappés. La riposte s'impose de Marseille à Dunkerque



Lors d'une manifestation de sidérurgistes à Paris. (Photo HR)

(Voir article page 5)

Cinq millions de manifestants contre le Shah

DIMANCHE, ils étaient 2 000 000 à Téhéran, 1 000 000 à Tabriz, 700 000 à Machad et à Ispahan, des centaines de milliers à Kermanchan et à Tazwin, à défiler dans les rues pour crier leur haine au Shah et pour acclamer l'ayatollah Khomeiny, en exil à Paris. Ces manifestations avaient été autorisées par le gouvernement qui savait que rien ne pourrait les arrêter. L'armée avait reçu l'ordre de rester discrète.

A Téhéran, le rassemblement a commencé à 9 heures du matin. De tous les coins de la ville surgissaient des groupes qui, peu à peu, convergèrent vers l'avenue Shah-Reza. Deux millions de personnes ont scandé, pendant des heures, des mots d'ordre qui, sous un aspect religieux, exigeaient le départ du Shah. C'était aussi un



véritable plébiscite pour Khomeiny. Jamais dans l'histoire de l'Iran n'avait eu lieu une telle manifestation.

Lundi, une nouvelle manifestation est prévue.

Pendant ce temps, le Shah continue de proclamer son in-

tention de rester au pouvoir. Il aurait l'intention de former un nouveau gouvernement, civil cette fois, dans les temps à venir. Il espérait sans doute pouvoir compter sur l'opposition libérale mais, dans les grandes manifestations d'hier,

c'était le nom de Khomeiny qui était acclamé, le nom de celui qui appelle au renforcement des grèves, de celui qui exige le départ du Shah et refuse tout compromis.

Evelyne LE GUEN

Référendum sur la constitution en Espagne

Un « OUI » pour la démocratie

AVEC l'adoption de la Constitution, s'achève légalement le franquisme. Depuis 1975, on a pu assister en Espagne à une évolution vers la démocratie. Le référendum du 6 décembre a constitué un nouveau pas.

La loi de Franco fait place à une Constitution de démocratie bourgeoise. Cette Constitution, présentée aux peuples d'Espagne, est le résultat de mois et de mois d'élaboration difficile, elle est le résultat d'une lutte entre les différentes forces politiques du pays. Le poids de l'extrême-droite, au sein de l'Alliance populaire, et celui de l'Église n'a pas été négligeable dans les luttes politiques qui ont précédé à son élaboration. Ainsi, rien d'étonnant à ce que cette Constitution comporte bien des restrictions, bien des insuffisances, la bourgeoisie essayant de réduire au maxi-

mum les acquis des luttes populaires.

Le droit de grève est reconnu mais... à la condition que ne soit pas entravé le fonctionnement des services dit « essentiels ». Restriction aussi pour la légalité des partis politiques : la bourgeoisie pourra se retourner contre des partis révolutionnaires qui se prononcent pour la dictature du prolétariat sous prétexte de non « respect de la Constitution et de la loi ». L'avortement et la contraception sont toujours interdits, le divorce n'est pas reconnu.

L'existence de la loi anti-terroriste est là, capable de remettre en cause les droits démocratiques définis par la Constitution.

Ces diverses restrictions sont autant de garde fous que conserve la bourgeoisie en cas où...

Par d'autres aspects, la Constitution espagnole paraît plus avancée que celle d'autres pays occidentaux. Par exemple, la peine de mort est abolie, le principe d'autonomie pour les nationalités et les régions est un fait acquis.

Pourtant, c'est à ce sujet qu'il y eut le plus de problèmes. La lenteur des négociations, le peu de prérogatives accordées aux régions expliquent les résultats au Pays Basque. (Voir encadré)

Le gouvernement a refusé d'accorder au peuple basque ce qu'il réclame depuis des années, c'est-à-dire l'obtention des droits que le peuple basque avait connus après les avoir arrachés en 1931. Face à l'attitude du gouvernement qui a bloqué les négociations à bien des égards, le Parti national basque, qui représente une force politique importante, a appelé à l'abstention. C'est ce qui explique le taux très élevé d'abstentions. Aujourd'hui, le problème reste entier. La lutte portera maintenant sur l'extension la plus large possible des droits propres du peuple basque.

Constitution bourgeoise, insuffisances, restrictions, il ne suffit pas de constater ces faits pour juger l'événement. La Constitution a été votée dans une situation précise grave. Les 88 % de « oui » ne sont pas 88 % de voix qui ont applaudi les actions du gouvernement Suarez. Ce sont des voix qui ont approuvé la démocratie. Non seulement, la Constitution représente la fin du franquisme et l'institutionnalisation de la démocratie, mais elle constitue aussi un point de non-retour et une gêne pour les fascistes. Ce n'est pas un hasard si ceux-ci ont tenté de s'emparer du pouvoir le 16 novembre dernier. Cette tentative a permis de montrer à quel point le danger de putsch était une réalité.

La Constitution a limité les pouvoirs de l'armée, si on les compare à ceux qu'elle possédait sous Franco. Cependant le danger subsiste

Evelyn LE GUEN

Les principaux points de la constitution

— L'Etat est défini comme étant un « Etat social et démocratique de droit. La Constitution reconnaît comme valeur supérieure la liberté, la justice, l'égalité et le pluralisme démocratique ».

— Les libertés de parole, de presse, d'association et de réunion sont reconnues et garanties. Le pluralisme démocratique implique la légalité des partis politiques avec toutefois des restrictions : ils doivent avoir un mode de fonctionnement démocratique et doivent agir dans le respect de la Constitution et de la loi. Le droit de grève est lui aussi reconnu et garanti.

— Le chef de l'Etat est le roi. C'est lui qui nomme le premier ministre mais ne possède aucun pouvoir sur

les lois. Il est le chef suprême des forces armées. Le pouvoir législatif revient comme en France à deux chambres : celle des députés et celle du sénat. Le suffrage universel, libre et direct, est accessible aux personnes ayant 18 ans et plus.

— Le respect de l'individu moral et physique est garanti. La peine de mort est abolie.

— L'église catholique n'est plus église d'Etat. La liberté religieuse et idéologique est reconnue. Le choix de l'enseignement est libre. Il est gratuit et obligatoire.

— La Constitution précise que l'économie nationale est une économie de marché, le droit de propriété et de liberté d'entreprise y est

défini. Cependant, l'Etat se réserve le droit d'intervenir et de « décider le contrôle d'entreprises quand l'exige l'intérêt national ».

— La Constitution affirme que l'« unité de la Nation est indissoluble ». C'est dans ce cadre qu'est reconnu « le droit des nationalités et des régions à l'autonomie ». Ce droit devrait être mis en vigueur rapidement en ce qui concerne le Pays Basque, la Catalogne et la Galice. Ces droits sont limités. Les collectivités autonomes auront pouvoir en matière d'urbanisme, d'aménagement du territoire, dans le domaine de la santé, de la culture, de l'agriculture. Ces prérogatives pourront être étendues sur acceptation de l'Etat.

E.L.G.



Le Front populaire de libération de l'Erythrée Désormais la guerre est entre l'URSS et nous

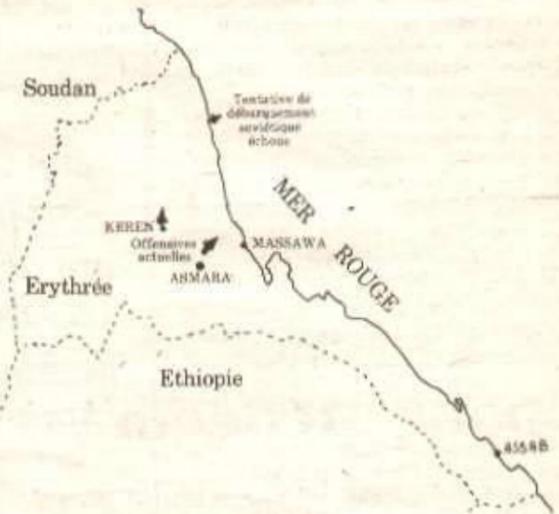
APRES quelques succès et l'évacuation par les forces du Front populaire de libération de l'Erythrée de la ville de Keren, les troupes soviétiques et cubano-éthiopiennes semblent avoir été stoppées dans leur offensive contre les zones libérées érythréennes. Selon le FPLE, l'offensive se mène actuellement sur deux fronts.

D'une part, vers le nord et l'arrière du pays, où sont concentrées, dans les montagnes, les bases du FPLE. Pour cette offensive qui part de Keren, Soviétiques et Ethiopiens ont concentré 35 000 hommes et des centaines de chars, d'hélicoptères et de Mig.

D'autre part, vers la mer, à partir d'Asmara, ils ont concentré sur ce front 45 000 soldats et trois-cents chars. Le FPLE a d'ailleurs détruit quarante-quatre de ces chars dans les dix premiers jours de la bataille. Vers le nord, les agresseurs tentent actuellement de constituer des lignes de défense, ces tentatives ont jusque là été vaines.

Les troupes soviétiques viennent, par ailleurs, de subir une défaite, sur la côte, à 90 km au nord de Massawa. A deux reprises samedi 2 et lundi 4, elles ont tenté de débarquer des unités blindées. Après que vingt chars aient été détruits et cinq capturés, elles ont dû réembarquer. Tous les chars laissés sur place étaient conduits par des soldats soviétiques.

Pour le FPLE d'ailleurs, l'engagement soviétique contre le peuple érythréen, de par sa nature et son caractère massif, fait que le Front considéré mainte-



nant que la guerre qui se mène est une guerre directement entre l'URSS et lui. Dans un communiqué, publié à Khartoum, et retranscrit par l'agence Chine nouvelle, le FPLE indique : « Ce n'est pas le DERG (gouvernement éthiopien - NDLR) qui livre bataille c'est l'Union soviétique. Les Mig sont pilotés par des pilotes russes, les canons lourds et l'artillerie sont manipulés et mis à feu par des soldats soviétiques. Sur chaque front, des centaines d'experts soviétiques dirigent les batailles et tuent sur place tous les soldats soviétiques qui tentent une retraite ».

Cet engagement soviétique direct dans une sale guerre impérialiste — c'est la première fois depuis la Deuxième Guerre mondiale que des officiers soviétiques sont tués en opération de guerre à l'extérieur de leurs frontières — ne va pas d'ailleurs sans

susciter l'embarras, voire même l'opposition des partis communistes ouest-européens. Le PCF a publié, vendredi matin dans l'Humanité, une déclaration de Maxime Gremetz dénonçant l'offensive éthiopienne. On cherche vainement cependant la moindre allusion à la participation soviétique dans cette offensive. Le PCI, lui, a pris position plus fermement sur l'engagement soviétique. On ne peut qu'espérer que l'attitude criminelle et impérialiste de l'URSS en Erythrée permettra à de nombreux militants sincères de pousser le raisonnement jusqu'au bout, jusqu'à la question de la véritable nature de ce pays.

Pour notre part, nous sommes résolument aux côtés du peuple érythréen dans sa juste lutte de libération nationale et contre l'agression du social-impérialisme soviétique.

Serge FOREST

DANS L'ACTUALITE

Les intellectuels du PCF appelés à rentrer dans le rang

LES dirigeants du PCF ont organisé samedi et dimanche à Vitry, une "rencontre" avec quatre cents intellectuels membres de ce parti.

On sait que dans les débats et remises en cause qui animent le PCF depuis six mois ces intellectuels ont joué le rôle de révélateur (déformé mais révélateur tout de même). Mores et sceptiques ou ouvertement "dissidents" les intellectuels du PCF étaient conviés par Marchais à rentrer dans le rang.

Concernant l'URSS, il a réaffirmé l'appréciation de "bilan global positif" contre ceux qui tirent "ici ou

là la conclusion que nous devrions rompre avec les pays socialistes qui ne seraient au reste pas socialistes du tout".

Cependant, dans les compte-rendus des quatre groupes de discussion de cette rencontre de Vitry, présentés par l'Humanité du 11 décembre, on peut relever des voix qui refusent d'entériner cette orientation. Christine Buei-Glucksmann déclare "intenable" la position des dirigeants du PCF pour elle "il n'y a pas de bilan positif". Hélène Parmelin a proposé le vote d'une motion de soutien aux signataires de la Charte 77 en Tchécoslovaquie et pour la libération des intellectuels emprisonnés en URSS.

Raymond Jean a, quant à lui, critiqué le communiqué de la fédération des Bouches-du-Rhône qui condamnait le livre de Jean et Nina Kehayan : "Rue du prolétaire rouge". Il dénonce cette "mise à l'index".

Dans le même sens, et en dehors de cette rencontre d'intellectuels, Pierre Noguera, président du Syndicat national de radio-télévision (CGT) et membre du PCF depuis trente ans, a rendu publique une lettre ouverte toujours à la fédération des Bouches-du-Rhône du PCF.

Dans cette lettre, il proteste contre l'attitude de la fédération à l'égard du livre de Nina et Jean Kehayan, "Le vrai problème - écrit-il - C'est de savoir s'ils (les Kehayan) ont ou s'ils n'ont pas le droit de dire ce qu'ils ont vu et ce qu'ils ressentent" "car il faudra que vous m'expliquiez, camarades, comment on peut dans le même temps se battre pour la liberté d'expression en commençant par l'interdire à ceux qui s'en réclament?".

Samedi à Paris

Une journée de solidarité avec le peuple érythréen

ORGANISEE par le comité de soutien à la lutte du peuple érythréen se déroulait samedi, à Paris, une journée d'étude et de solidarité avec la lutte du peuple érythréen. Centrée autour d'exposés suivis de débats, cette journée s'est clôturée, le soir, par la lecture de plusieurs messages de solidarité, par l'intervention de Nafi Kurdi, le représentant à Paris du Front populaire de libération de l'Erythrée, et, enfin, par la projection du film Sawrana.

La matinée était consacrée à un exposé du mouvement national érythréen et à une étude des aspects juridiques internationaux de la question érythréenne. A cet égard, il apparaît clairement que, au regard du droit international et de l'ONU, qui porte une lourde responsabilité dans la situation actuelle, le problème se pose en terme de décolonisation, exactement au même titre que pour la Namibie. Le peuple érythréen a droit à son indépendance. C'est le journaliste du Parti communiste italien, Guido Bimbi, qui intervenait en début d'après-midi, parlant de l'organisation sociale des zones libérées et condamnant clai-

rement l'intervention soviétique. On ne pourra pas en dire autant du message du PCF qui réussira le tour de force de condamner l'offensive éthiopienne sans dire un mot des forces russes qui l'encadrent et la dirigent.

Très attendue, l'intervention suivante d'Albert-Louis Lentin, un ancien journaliste de Politique-Hebdo, concernant l'enjeu de l'Erythrée dans la politique internationale.

Si l'on peut dire que cette intervention ne fut pas convaincante du tout - Lentin opposant la stratégie soviétique à l'impérialisme américain, ce qui revient à excuser le massacre par les Soviétiques du peuple érythréen - elle eut au moins le mérite de susciter un débat passionnant. Plusieurs personnes intervinrent notamment pour replacer l'agression soviétique dans sa véritable nature impérialiste. Plusieurs fois, il fut remarqué que ce conflit marquait une étape nouvelle dans le processus impérialiste soviétique en Afrique, celui de l'intervention directe. Les rapprochements avec le début de l'intervention américaine au Vietnam ne manquèrent d'ailleurs pas.

Particulièrement intéress-

sante fut l'intervention d'un étudiant somalien qui expliqua comment, à la lumière des années de présence soviétique dans son pays, il estimait que l'URSS était un ennemi encore plus dangereux que les autres. "Il faut avoir été dans ces pays pour voir à quel point, dit-il, les Russes se comportent en maîtres. Ce ne sont pas des amis mais des ennemis. Si l'on soutient les peuples, il faut se déclarer nettement contre leurs ennemis."

Placée sous la présidence de Michel Jobert, la soirée fut marquée par l'intervention de Nafi Kurdi, qui réaffirma la volonté du peuple érythréen à lutter pour son indépendance, malgré toutes les tentatives criminelles de l'hégémonisme, quel qu'il soit. On put également remarquer l'intervention du PSU au cours de laquelle l'agression soviétique fut dénoncée très nettement.

Le film Sawrana sur la lutte du FPLÉ pour, à la fois, libérer le pays et organiser les masses clôtura cette journée qui ne doit être qu'un début dans le soutien du peuple français au peuple érythréen, directement victime de la barbarie du social-impérialisme.

S. F.

Montreuil (Région parisienne)

Grève à la BNP

LE personnel du centre administratif de la BNP de Montreuil est en grève reconductible depuis le 15 novembre. Un

longue lutte contre l'intransigeance de la direction générale qui porte ainsi l'entière responsabilité de ce conflit. Leurs revendications sont : revalorisation des

coefficients en fonction de la technicité et de la polyvalence du personnel du centre, suppression de la promotion sur le tas, réelle promotion assurée par l'adjoint du sous-chef d'unité, et surtout comme revendication immédiate, l'embauche immédiate de 20 personnes pour pallier les insuffisances d'effectifs.

Face à la direction, le personnel se trouve en présence d'un mur. La détermination des grévistes a réussi à imposer à la direction plusieurs négociations, mais les résultats restent tout à fait minimes. Conséquence, la grève continue au centre administratif BNP de Montreuil.

Afin d'aider les grévistes de Montreuil à poursuivre victorieusement leur action, le comité d'établissement des centraux parisiens de la BNP organise un grand gala de solidarité le mardi 12 décembre à 20 h 30 dans la salle des fêtes de Montreuil place Jean-Jaurès, métro mairie de Montreuil.

Programme : musique traditionnelle des Français de Louisiane, jazz new-Orléans, Mouloudji etc.

Venez nombreux profiter d'un spectacle de qualité et apporter un soutien efficace à nos collègues en grève. Prix des places : 25 F, entièrement versés au profit des grévistes.

Elections de Nice

Casquette pour Médecin

LES élections municipales à Nice, ce week-end ci, ont été une cuisante défaite pour Médecin. Le vote, dans le 3e secteur de Nice pour les élections municipales de mars 1977, avait été annulé. C'est pourquoi les Niçois devaient élire à nouveau 14 conseillers municipaux de ce 3e secteur.

non aux entreprises qui ferment, aux licenciements. Les électeurs ont dit non au scandale des casinos Ruhl et Palais de la Méditerranée, au casse de la Société générale. Les travailleurs ont refusé la politique magouillarde de Médecin.

MEDECIN SUR LA CORDE RAIDE

Si Médecin garde la majorité - avec 35 conseillers - à la municipalité de Nice, il a perdu néanmoins une bonne partie du soutien de la majorité giscardienne. En effet, ces élections étaient avant tout considérées par le gouvernement comme un test de la "popularité" de Médecin.

Médecin en a trop fait pour que le gouvernement continue à le couvrir. Aussi ne serait-il pas étonnant qu'après cet échec électoral, giscardiens et chiraquiens "désapprouvent" Jacques Médecin; histoire de nous faire croire qu'ils ne trempent pas dans le même bain d'escroquerie, de scandales, qu'ils ne sont pas du même monde.

SUCCES DE LA GAUCHE

51% des votes sont allés à la liste Union de la gauche à la tête de laquelle se trouve Virgile Pasquetti.

Cependant, tout nous permet de croire que le succès de la gauche ne lui vient pas - principalement - de la confiance des électeurs en son programme, mais bien plus d'un ras-le-bol général de la politique de J. Médecin.

... OU LA VOLONTE D'EN FINIR AVEC MEDECIN

Les électeurs ont dit

Une société condamnée



Giscard a clôturé « La Semaine de la jeunesse » par un discours. Il a affirmé entre autres : « Une société qui laisse ses jeunes sans travail est une société condamnée ». C'est exact, une société qui n'offre aux jeunes que des cueillettes, des camps de vacances, comme emplois « stables » et « bien rémunérés » est sûrement une société condamnée. (Photo HR)



Marseille

Répression ouverte contre les travailleurs immigrés

NOUS les travailleurs immigrés de Marseille connaissent déjà bien le racisme de la police, les quartiers entiers bouclés le soir avec des chiens policiers et les fusils braqués. Ils connaissent la violence quotidienne du racisme et aussi parfois des tabassages dans les commissariats et les fourgons de police. Pour preuve, la semaine dernière, trois plaintes déposées par des immigrés pour torture. Aujourd'hui, une étape de plus est franchie, la chose est très grave, que l'on en juge 400 ouvriers habitent au foyer Sonacotra de la rue Félix Pyat à Marseille. Jeudi matin à 6 heures, des équipes mixtes d'inspecteurs en civil et de flics de la police urbaine font irruption dans le foyer sans aucune raison. Personne n'y est recherché ; même par le moindre prétexte, tous les immigrés sont sortis de leur lit, leur chambre perquisitionnée, au total 320.

« L'opération » durera jusqu'à 7 h 30. Le bilan de cette action d'éclat de notre police marseillaise, 27 immigrés emmenés à l'hôtel de police dont six étaient en situation irrégulière, par défaut de papier. Des procédures d'expulsions sont en train pour ces six personnes, les autres sont relâchés.

Plusieurs remarques sur ce fait divers qui en fait n'en est pas un et témoigne d'une répression accrue, systématique et entièrement arbitraire contre nos frères immigrés.

1. Cette opération d'intimidation qui avait pour seul but de créer un climat de terreur parmi les immigrés est à la limite de la légalité. En effet, il s'agit bien de violation de domicile, nous n'ignorons pas qu'une des revendications du Comité de coordination est précisément d'assimiler une chambre de foyer à un domicile personnel et non à une chambre d'hôtel comme c'est le cas aujourd'hui, et ce qui permet à la police de tels abus.

2. La légalité dans cette opération n'est d'ailleurs qu'une question de pure forme, en effet, le commissaire qui a si brillamment mené cette opération de police n'en est pas à sa première interprétation toute personnelle de la loi. Il s'agit en effet du commissaire Chapus, celui qui fut le responsable du fonctionnement de la prison clandestine d'Arenc, celui dont des milliers de personnes ont demandé l'inculpation, celui, enfin, qui vient de s'en sortir encore brillamment grâce au verdict scandaleux de la semaine passée qui, grâce à des arguments juridiques, déboute la plainte d'un immigré



A Marseille comme à Paris, les flics à l'aube pour contrôler, vider les résidents des foyers Sonacotra. Ici une action contre un foyer Porte des Lilas. (Photo HR)

pour séquestration au centre d'Arenc. Puisque la justice est si magnanime avec les flics racistes, pourquoi se gêner, n'est-ce pas ? En avant pour de nouvelles aventures, monsieur Chapus !

3. En parlant d'Arenc, le scandale est toujours le même, faut-il le rappeler ? Il est même accru par ce verdict scandaleux. La prison qui n'ose même pas dire son nom, fonctionne aujourd'hui comme au premier jour. On en a la preuve. En dehors de toute justice, les travailleurs sont encore parqués arbitrairement et y restent parfois deux, trois jours ou plus avant leur expulsion. Ne doutons pas que les six immigrés arrêtés au foyer Félix Pyat, seront témoins qu'Arenc ce n'est pas fini. En fait, toutes ces expulsions sont un scandale. Par Arenc ou par d'autres voies, la mobilisation est nécessaire pour lutter contre ces mesures racistes.

4. Remarquons enfin que cette affaire qui suscite l'indignation et la révolte chez tous les démocrates et tous les immigrés, n'a pas ému outre mesure la presse marseillaise : le *Provençal* de Gaston Defferre et la *Marseillaise* du PCF, reprennent le communiqué de police en une dizaine de lignes, sans la moindre protestation même de façade, comme si cela était naturel, dans la rubrique des faits divers, à côté des accidents de la circulation, page 9. Plus scandaleux encore, les

deux journaux mentionnent la présence de prostituées, (??) dans le foyer, qui furent arrêtées par les flics, avec le commentaire suivant : « Au cours du contrôle, on a eu la surprise de trouver dans les chambres la présence de prostituées » c'est une violation de la vie privée des gens, c'est une véritable insulte surtout dans le climat raciste qui sévit à Marseille.

En conclusion, cette opération d'intimidation est une provocation contre les immigrés et un scandale.

Il doit provoquer la colère et la révolte. Non, les immigrés ne doivent pas être humiliés, tabassés ou rejetés. Leur combat pour des conditions de vie humaine est celui de tous. L'unité de tous les travailleurs est fondamentale, et sa dignité ne peut souffrir que de telles humiliations passent inaperçues.

Beaucoup de gens le comprennent aujourd'hui et un courant anti-raciste se dégage à Marseille, avec les marxistes-léninistes et aussi avec beaucoup de démocrates, de chrétiens, de progressistes et, chose nouvelle, avec aussi des membres du PCF, légitimement révoltés par le racisme qui existe au sein de leur parti, et par le sabotage délibéré que la fédération des Bouches-du-Rhône du PCF a fait pour contrer toutes les initiatives de soutien aux

immigrés, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du parti. Aujourd'hui, de telles contradictions éclatent au grand jour notamment avec la « dissidence » ouverte de

la commission immigrés du PCF contre la direction de ce parti. C'est une bonne chose qui mérite toute notre attention, nous devons être tous unis contre le racisme.

Communiqué du PCML de Marseille

Le racisme est un poison qui affaiblit les travailleurs

Le 11 décembre passeront en procès à Marseille Veissières et Kelemen, arrêtés le soir du meeting fasciste du 10 novembre et maintenu depuis en détention. Que leur est-il reproché ? D'avoir vigoureusement manifesté, à Marseille, contre la tenue d'un meeting regroupant les leaders fascistes de divers pays européens, meeting qui n'a pu avoir lieu que grâce à la sollicitude de Giscard d'Estaing et de Barre et à la présence de trois mille policiers. Ces deux anti-fascistes doivent être acquittés. Dans la France d'aujourd'hui, où le capitalisme est responsable de l'existence de plus d'un million et demi de chômeurs, le gouvernement et plusieurs organes d'information s'efforcent d'accréditer l'idée que les travailleurs immigrés font des chômeurs français, idée raciste qui ne repose sur aucun fondement. On entend dire dans certains secteurs que l'embauche doit être fermée aux étrangers. Stolériu affirme que les Algériens devront partir l'an prochain ; cela est extrêmement dangereux, le racisme est un poison qui affaiblit les travailleurs face aux patrons et au gouvernement. Nous devons le combattre sans relâche, quotidiennement, c'est la condition même des succès remportés dans les luttes populaires et ouvrières.

Communiqué de la section du PCML de Marseille.

Communiqué
de la section
SNPAOCC-
CGT
de St-Denis

La municipalité accepte la réouverture des négociations

Après les trois semaines de grève des animateurs de Saint-Denis, la municipalité accepte de recevoir le SNPAOCC-CGT, la section locale, l'union départementale, nationale et la fédération. Au bout d'une heure et demie de réunion, le maire quitte la salle en refusant toute discussion sur les revendications des animateurs. Les structures syndicales, présentes à l'entrevue, reprennent contact, par l'intermédiaire de l'union départementale, avec la municipalité pour une réouverture des négociations. La municipalité accepte la proposition qui lui est faite : mise en place immédiate d'une commission chargée de discuter point par point l'intégration des revendications au contrat municipal ; mensualisation sur la base de trente heures minimum hebdomadaires ; grille de salaire décente (2 300 F bruts par mois pour trente heures de travail par semaine).

Les animateurs acceptent le principe d'échelonnement dans le temps cette intégration. Seront également à l'ordre du jour des négociations : pour les vacataires l'alignement du taux horaire sur celui des permanents ; priorité à l'embauche des postes permanents ; paiement des journées de grève ; paiement des heures supplémentaires.

La municipalité s'engage à suspendre tout licenciement en cours et à arrêter la poursuite pénale qui était engagée contre le secrétaire de la section locale. La grève continue jusqu'à la tenue de la première réunion de négociation. Celle-ci devant permettre de juger s'il y a bien, de la part de la municipalité, une réelle volonté de négocier les revendications du personnel animateur.

**AFFICHEZ
L'H.R.**





Manifestation de travailleurs des PTT lors d'une journée d'action nationale qui n'a pas eu de suite. (Photo HR)

PTT

Quelle voie suivre pour empêcher les licenciements d'auxiliaires ?

AVEC environ 400 000 travailleurs, les PTT sont sans doute l'entreprise la plus importante de l'Etat capitaliste. Parmi ceux-ci, près du quart ne bénéficient pas du statut de la fonction publique : ce sont les auxiliaires. Pour l'administration, ils sont taillables et coryéables à merci. Actuellement, elle veut en licencier.

Pourtant, dans les nombreuses grèves qui éclatent ça et là aux PTT, comme à Bordeaux par exemple, une revendication revient régulièrement : l'augmentation des effectifs. La poste, comme d'autres boîtes qui licencient actuellement, ne peut prétexter des baisses de commandes. Au contraire, pendant la « période », c'est-à-dire durant les semaines qui précèdent et suivent les fêtes de fin d'année, le trafic augmenté,

exploiter les employés au maximum, en augmentant leur travail en faisant la chasse aux temps morts, en licenciant : à cette loi fondamentale de notre système, les entreprises de l'Etat capitaliste n'y échappent pas non plus.

DEUX CONCEPTIONS DE LUTTE

Mais devant la vague de licenciements qui s'annon-

cent, les travailleurs des PTT ne restent pas les bras croisés et des grèves éclatent, contrastant singulièrement avec les rituelles journées d'action, de moins en moins suivies, parachutées par les directions syndicales au plan national. Dans les faits, deux conceptions de la lutte s'affrontent. La première, celle pour qui la négociation prime, ne conçoit l'action que comme accessoire de celle-ci. Cette conception

aboutit aux journées bidons de 24 heures pour « montrer le mécontentement », avec le grand succès que l'on sait...

La seconde qui aboutit à des succès ne parle de négociations que lorsque, grâce à l'action, le rapport de force devient favorable aux travailleurs.

SUSPENSION D'UN LICENCIEMENT

Ainsi, au centre de tri de Clignancourt, au mois de novembre dernier, un auxiliaire reçoit une lettre de licenciement. Le motif invoqué ? « Ne figurant pas sur la liste des lauréats au dernier concours, organisé par l'administration, j'ai le regret de vous informer que votre contrat ne sera pas renouvelé. En conséquence, et compte-tenu de vos droits aux congés qui s'élèvent à dix jours ouvrables, vous devrez cesser vos fonctions le 18 novembre au soir ».

Le 19 novembre, à midi, la CFDT et la CGT ont décidé de maintenir le travailleur licencié dans son service. Et le soir à 18 heures, l'administration fait savoir à l'auxiliaire que le licenciement est suspendu. Comment cela a-t-il été possible ? En allant baratiner avec le directeur « pour lui faire comprendre que... ». Non ! D'abord, en mobilisant les travailleurs. Evidemment, cela n'a pas été facile. Il a fallu combattre un courant défaitiste disant que le licencié n'avait qu'à prendre d'abord ces dix jours de congés et qu'il revienne travailler ensuite. C'est en allant discuter avec les travailleurs un à un, en faisant circuler la lettre de licenciement, qu'un tel courant a pu être combattu. Bien sûr, la victoire n'est que partielle puisque le licenciement est simplement suspendu. Mais le travail a été efficace. A l'assemblée générale de midi où a été décidé le maintien sur place du travailleur

licencié, le directeur présent n'a pas osé ouvrir la bouche... Nul doute qu'il devait avoir pris la température. Au centre de tri d'Orly aussi, les travailleurs ont empêché le licenciement d'une auxiliaire. A Nanterre, ce sont dix licenciements qui sont annoncés et un préavis de grève est déposé pour le 11 décembre.

A Bobigny, une grève a eu lieu du 30 novembre au 2 décembre pour empêcher le licenciement de trente auxiliaires (ex-vacataires). Suite à cela, le contrat est prolongé de quinze jours, quinze jours qui doivent être mis à profit pour sensibiliser une masse plus grande de postiers. C'est à cela que contribue le tract de l'URCGT-PTT dont voici des extraits : « D'après nos informations, près de 200 auxiliaires seraient licenciés présentement pour le seul motif d'un échec à un concours. Le personnel se dressera partout contre les décisions de licenciement frappant les jeunes qui travaillent à nos côtés depuis des mois et des mois et visant également à aggraver encore les conditions de travail de tous les agents. L'action de Bobigny-CTA a obligé la direction à différer de quinze jours le licenciement des quatre auxiliaires, prévu le 30 novembre ; c'est un premier résultat mais il serait sans effet concret si nous ne parvenions pas d'ici là, tous ensemble, à imposer le maintien dans les services de tous les auxiliaires licenciés ou menacés de l'être.

L'URCGT appelle ses militants, ses adhérents et le personnel à agir comme à Bobigny-CTA, à riposter énergiquement dans les formes de lutte appropriées à la situation, à toute tentative de licenciement, à agir pour imposer l'augmentation des effectifs ».

Autre exemple à suivre, c'est aussi celui du centre de tri de Pontoise où, en solidarité avec les grévistes du centre de tri de Bordeaux, dès l'annonce de l'intervention des flics, la CFDT avait appelé les travailleurs à la grève.

René BREAND

L'action s'impose dans la sidérurgie

Alors que les patrons parlent de 12 500 licenciements dans le nouveau groupe Châtillon-Maisonneuve-Usinor, une nouvelle étape est franchie dans la restructuration de la sidérurgie lorraine. La direction du groupe Sacilor Sollac vient d'annoncer 8 500 licenciements entre le 30 avril 1979 et la fin de l'année 1980. Dès aujourd'hui, une demande est faite pour un premier licenciement collectif de 2 500 personnes, 2 000 à Sacilor et 500 à Sollac.

Ainsi les effectifs du groupe lorrain sont passés de 52 416 en 1966 à 40 766 en 1977, puis 35 802 en 1978 et selon les nouveaux projets à 26 300 en 1980.

Par ces nouveaux licenciements, la direction veut frapper plus particulièrement trois usines :

- Hagondange (4 095 salariés) où la cokerie est ancienne.
- Sacilor Fensch (2 320) (2 320)
- Homécourt (1 690) dont les effectifs pourraient être réduits de moitié...

L'argumentation de la direction repose sur le besoin d'augmenter la productivité de 25 % pour enrayer les pertes sur l'exercice 1977 de 2,2 milliards de francs, et celles à peu près équivalentes pour 1978.

Ce nouveau coup qui frappe les travailleurs de la sidérurgie lorraine n'est pas une véritable surprise pour les militants syndicalistes. En effet, en décembre 1976, une convention collective a été discutée contractuellement par la direction et les

organisations syndicales (CGT, CFDT, CFTC et CGC) qui organisait jusqu'en avril 1979 à peu près la suppression de 5 000 emplois par mise en pré-retraite et départ « volontaire » ou forcé des immigrés.

Seule FO a signé cette convention, mais malgré le refus des autres syndicats, aucune riposte d'ampleur n'a été organisée (quelques journées d'action) et cette première forme de restructuration est passée.

Aujourd'hui, les protestations des organisations syndicales se multiplient en attendant la réunion officielle du comité d'entreprise les 14 et 15 décembre. Mais seule la CFDT, pour l'instant, commence à mobiliser ses militants : lundi 11 toutes les sections étaient réunies pour préparer une assemblée générale des travailleurs du groupe Sacilor Sollac.

En réalité, cette mesure n'est qu'une partie dans un plan d'ensemble qui touche toute la sidérurgie de Marseille à Dunkerque et qui vise à jeter à la rue des milliers de travailleurs. Les journées d'action régionales telles qu'elles se sont développées en Lorraine ces derniers mois, les grèves locales comme à la Solmer, ne peuvent plus être une riposte suffisante. C'est la coordination de la lutte de tous les sidérurgistes, qui seule peut permettre aux travailleurs de faire échec à ce plan criminel. C'est vers cette mobilisation d'ensemble que les sidérurgistes doivent s'orienter.

Claire MASSON

Caen

Réunion d'information sur le Kampuchea

Une réunion d'information sur le Kampuchea démocratique organisée par le PCML a eu lieu à Hérouville (près de Caen) le vendredi 1er décembre. Une trentaine de personnes étaient présentes, parmi lesquelles des membres d'Amnesty International. Un message de soutien du PCRML était applaudi par la salle. Après la présentation d'un montage-diapos par la camarade Camille Granot, membre de la délégation, un débat animé et enrichissant s'engagea. De nombreux problèmes furent soulevés : la libération de Phnom Penh, les massacres, le conflit entre le Vietnam et le Kampuchea, les rôles de l'URSS et de la Chine, etc. Le temps manquait pour tout expliquer...

Un premier meeting encourageant et qui ouvre des perspectives.

Centre de tri automatique de Bordeaux

Reprise du travail

AL'ISSUE du 17e jour de lutte, les postiers ont repris le travail. Leur revendication essentielle - l'obtention de 47 effectifs supplémentaire - n'a pas été satisfaite, tout au plus ils maintiennent le statut-quo en ce qui concerne les projets de l'administration, tenter de remettre en cause le service de deux nuits sur quatre pour les postiers travaillant dans les brigades de demi-nuit (17-24 h). La mise en place de l'automatisation avec l'accroissement de la productivité menaçait les agents r. n embrigadés que l'on aurait pu ainsi muter. L'administration doit officialiser ces sur-nombres (en tout 34), en position du travail après l'étude du trafic...

L'épreuve de force engagée a confronté les postiers à l'Etat, ses flics et ses représentants. L'isolement de la lutte au plan national a pesé pour arracher les revendications, car, après Pontoise, Créteil, la tâche d'huile aurait certainement grandi et l'administration n'en était que plus intransigente. Les erreurs et insuffisances ont pesé dans la balance notamment par rapport à l'occupation trop tardive des locaux et aussi à la bataille insuffisante pour s'appuyer sur un comité de soutien sous la direction de l'intersyndicale. Par contre, l'évacuation par les flics à deux reprises a fait mieux entrevoir le caractère de classe de la bourgeoisie capitaliste.

Les jeunes qui n'ont jamais travaillé réduits à vivre avec une misère

Le problème du chômage des jeunes est très grave. Souvent on parle des stages Barre qui précipitent au chômage les jeunes, une fois ces stages terminés. Cependant, il n'est pas suffisant de dire cela pour bien comprendre la situation matérielle des jeunes chômeurs.

Les tableaux qui suivent ne parlent que des jeunes qui n'ont jamais travaillé. Quand on voit le minimum que peuvent toucher les jeunes chômeurs, soit 6,60 F par jour d'aide publique, on se rend compte

de leur désarroi. Une fois acheté une gauloise, un journal pour les petites annonces, un ticket de transport et consommé un café, il ne reste plus rien de cette indemnité. Ces jeunes sont donc

bien obligés de vivre aux crochets de leurs parents. Il leur est impossible d'être indépendants financièrement. Et les parents ne sont pas toujours en mesure de faire vivre ces jeunes : le salaire n'est pas élastique et il faut s'occuper des derniers, éduquer les petits.

Pour toutes ces raisons, bien souvent, les jeunes acceptent n'importe quel boulot, notamment le travail en intérim, et ils sont tentés par la prime de mobilité en s'expatriant de leur région. Cela explique encore

pourquoi de nombreux jeunes se dégoûtent et ne cherchent plus de travail, certains de ne pas en trouver.

C'est donc pour mieux comprendre les problèmes des jeunes chômeurs et pour les informer en même temps de leurs droits que nous avons dressé ces quelques tableaux sur les indemnités.

Dans les tableaux ci-dessous, nous n'avons signalé que la plus petite allocation chômage. Mais en fait, selon la date d'inscription à l'ANPE, selon l'âge du chômeur et sa situation familiale, ces indemnités changent.

Ces quelques chiffres donnés, la situation n'est pas radieuse loin de là. Aussi les attaques harcelantes du patronat pour diminuer le coût des indemnités, pour faire baisser le nombre de chômeurs indemnisés, sont particulièrement cyniques.

Si les jeunes diplômés, qu'ils possèdent un CAP ou un bac, et les non-diplômés sont mis dans le même sac et touchent grosso-modo la même indemnité, il subsiste néanmoins de grosses différences entre eux. Les diplômés universitaires trouvent beaucoup plus facilement du travail que les autres. Quand aux stagiaires Barre s'ils trouvent un travail, il est rarement bien payé et la plupart sont avec contrat limité.

Témoignage d'un jeune chômeur :

« Je suis chômeur depuis maintenant plus de sept mois et je suis obligé de vivre aux crochets de mes parents. L'ANPE, j'y suis allé pendant un moment mais à force d'attendre pour ne rien trouver, je suis découragé. On entend dire que du travail il y en a pour ceux qui veulent, pourtant moi je n'ai encore rien. Et je ne suis pas le seul, j'ai peur de rencontrer des copains quand je sors car je sais bien que je pourrai même pas leur offrir un pot ».

Nathalie VILLOTIERS

	Aide publique touchée après 3 mois d'inscription à l'ANPE	Aide publique touchée après 3 mois d'indemnités
Célibataires de 16 à 18 ans vivant chez leurs parents	6,60 F par jour	6,60 F par jour
Célibataire de plus de 18 ans	16,50 F par jour	15,20 F par jour
Soutien de famille de 16 à 25 ans	16,50 F par jour	15,20 F par jour

Parmi les jeunes chômeurs qui n'ont jamais travaillé, on peut distinguer deux cas, les jeunes chômeurs possédant un diplôme et ceux qui n'ont pas de diplôme.

Age	date du diplôme	diplôme	délai d'attente pour toucher l'aide publique	aide publique 16 à 18 ans célibataire
16 ans	moins d'un an	licence	3 mois	6,60 F par jour
"	"	bac technique	"	"
"	"	bac	"	"
"	"	technicien	"	"
"	"	BEP	"	"
"	"	CAP	"	"
"	"	Avoir suivi en enseignement technologique	"	"
"	"	Stage Barre donnant un diplôme	"	"

Age	Stage Barre fait	Temps du stage	Attente pour toucher l'indemnité	Aide publique
Plus 16 ans	stage pratique en entreprise	moins de 6 mois	de 1 à 6 mois	6,60 F par jour
"	stage de préparation à la vie professionnelle	"	"	"
"	stage pratique en entreprise	6 mois	dès l'inscription à l'ANPE	"
"	stage de préparation à la vie professionnelle	"	"	"

Note : si un chômeur a accompli son service militaire et s'il n'a pas trouvé de travail pendant l'année qui a suivi sa libération, il peut « bénéficier » de l'ASSEDIC appelée encore allocations du régime d'assurance chômage.

Les agents ASSEDIC victimes de l'accroissement du chômage

Au moment où patrons et gouvernement s'entendent comme larrons en foire pour diminuer le nombre de chômeurs qui touchent les 90 % d'indemnité — 90 % touchés qu'en cas de licenciements pour cause économique — les conditions de travail des agents dans les ANPE, dans les ASSEDIC, s'aggravent de jour en jour. Avec le même effectif, les agents doivent traiter beaucoup plus de dossiers.

Nous prendrons l'exemple des travailleurs de l'ASSEDIC des Hauts-de-Seine pour montrer comment ces travailleurs doivent assumer et supporter de plus en plus de travail.

A l'ASSEDIC des Hauts-de-Seine :

En un an, le nombre des allocataires a augmenté de plus de 10 % ;

En un an, et pour la même période, le nombre des dossiers déposés a augmenté de 15 %.

Mais les effectifs n'ont pas bougé, bien au contraire les agents qui partent ne sont pas remplacés.

Pour éponger ce surcroît de travail, la direction a mis en place quelques mesures, assez révélatrices...

Les agents sont obligés d'accueillir les chômeurs au-delà de 17 h 20, des agents surnuméraires sont engagés à plein temps pour la codification des dossiers prestations (et surtout les travaux de codification sont traités par une seconde société extérieure à l'ASSEDIC).

Dans cette même ASSEDIC des Hauts-de-Seine, les agents ne peuvent plus cumuler des jours de congé avec des jours de pont, des mutations de poste sont réalisées arbitrairement.

Ces quelques exemples illustrent ce qu'entend faire le patronat vis-à-vis du chômage. D'un côté, diminuer le nombre de chômeurs touchant des indemnités, de l'autre accabler de travail les agents de l'ANPE et des ASSEDIC.

N.V.

20 millions pour fin décembre

Liste de souscription

TOTAL PRECEDENT 12 893 F

Supplément réabonnement quotidien :

- A.P. Moulins 120 F
- J.P.R. Avignon 150 F
- CS. Lille 500 F
- CB. Draveil 10 F
- TD. Brest 40 F
- D.J.P. Orne 30 F
- B.F. Paris 60 F
- Souscription BE Montpellier 100 F
- Un sympathisant Strasbourg 50 F
- Sur vente bimensuel et calendriers Strasbourg 38 F
- J.P.M. Strasbourg 250 F
- Pour que vive le journal de la classe ouvrière, organe du PCML Bayonne 100 F
- Souscription Morlaix 600 F
- Cellule J. Burger du PCML Metz 1 400 F
- Souscription J.M.R. Rennes 150 F
- Sur vente de calendrier 77 St-Etienne 420 F
- Supplément réabonnement quotidien plus bimensuel : PF. Bretagne 212 F
- M.J. St-Brieuc 175 F
- Soutien hebdomadaire (décembre) MD.
- Boulogne-sur-Mer 75 F
- Cellule Chou En-Jai banlieue Paris 50 F
- Souscription à librairie Paris 60 F
- Cellule du PCML Tours 300 F
- Supplément réabonnement bimensuel
- BA. St-Brieuc 62 F
- Journée du 3/12/78 versement Rennes 1 945 F
- Supplément réabonnement et abonnement camarade de travail DJL 20 F
- Des camarades de St-Etienne 51 F

Nouveau total au 6 décembre 1978 19 861 F

Culturel

Une semaine de télévision

LUNDI 11 DÉCEMBRE

Antenne 2 à 17 h 25 — Parlons de médecine : La recherche médicale.

Le professeur Dubos a découvert les antibiotiques. Il a fait des recherches très avancées sur la tuberculose. Il a reçu certes des honneurs, mais a dû s'exiler faute de pouvoir continuer ses recherches avec des moyens suffisants. Son interview nous éclairera sur la politique suivie par la bourgeoisie en matière de recherche médicale.

Antenne 2 à 21 h 35 — Monory, ministre de l'économie.

Un homme qui ne prend pas de gants pour vanter la loi du profit et pour expliquer aux travailleurs qu'il faut se serrer la ceinture. Duhamel (éditorialiste dans un journal économique) l'interroge avec Elkabbach. Quelles mesures, quelles nouvelles inédites a-t-il à annoncer aux Français ? Quel est le bilan économique de l'année 1978 et quelles sont ses prévisions ?

MARDI 12 DÉCEMBRE

Antenne 2 à 20 h 35 — Les dossiers de l'écran : Si vous écoutiez vos enfants ?

Le film présenté est réalisé à partir de témoignages recueillis dans des familles. Il cherche à établir quels sont les rapports entre les parents et les enfants ; enfants dont la tranche d'âge s'étage entre huit et treize ans. C'est en effet un âge où la dépendance aux parents est encore très forte. A travers ces témoignages, on constate, les réalisateurs le disent eux-mêmes que :

« C'est la société toute entière que remettent en cause les enfants. Si vous les écoutiez ? ».

Cette émission peut être intéressante.

MERDREDI 13 DÉCEMBRE

TF1 à 20 h 30 — Les dernières années de Jean-Jacques Rousseau.

Claude Goretta (réalisateur de l'Invitation et de la Dentelière) et Georges Malpas, tous les deux Genevois comme Rousseau ont réalisé ce film. Celui-ci évoque l'exil de Rousseau chassé de France pour ses écrits progressistes et exclu aussi de son propre pays la Suisse. C'est une émission qui aborde de façon très vivante la vie et l'œuvre de ce grand écrivain.

JEUDI 14 DÉCEMBRE

TF1 à 20 h 30 — Les dernières années deuxième partie : L'exil de Jean-Jacques Rousseau.

Les syndicalistes de l'hôpital de Rennes relaxés

LE 18 octobre 1978, huit militants syndicaux CGT-CFDT-FO passaient en jugement au titre de la loi anticasseurs. En effet le 11 avril 1978, suite à une entrevue totalement infructueuse avec la direction, les grévistes du CHR Pontchaillon, en assemblée générale, décidaient d'exiger une nouvelle discussion.

Les grévistes séquestrent, les flics expulsent les grévistes. La direction avait porté plainte pour « deux fils téléphoniques déconnectés, quelques bouteilles » enlevées « du frigo par des visiteurs ».

Le tribunal de grande instance a rendu son jugement le mercredi 6 décembre 1978. La plainte de la direction a été jugée irrecevable. Le motif de violence invoqué par la direction n'a pas été retenu.

Le plan de la direction a ainsi échoué. Les huit militants syndicalistes ont été relaxés.

Le Pellerin

Barre dit «oui» à la centrale nucléaire, l'arrêté d'utilité publique a été signé le 2 décembre

Après l'avis positif du conseil d'Etat du 25 septembre dernier, on attendait la réponse de Barre. Ça y est, il vient de signer l'arrêté d'utilité publique concernant la centrale électro-nucléaire.

Malgré les réserves émises en septembre : « Le conseil d'Etat croyait utile d'attirer l'attention du gouvernement au sujet des mesures de protection de la population qui devraient éventuellement être prises. Ces observations tendant à ce que soient étudiés, le moment venu et au plus tard à l'occasion de la préparation du décret d'autorisation de l'établissement nucléaire, la nature des dites mesures et les moyens techniques, financiers et juridiques nécessaires à leur mise en œuvre », le gouvernement a pris rapidement sa décision.

Déjà la riposte s'organise. Dès dimanche, des tracts ont été distribués durant plus de trois heures aux automobilistes qui passaient sur la route de Nantes-Paimbœuf (cette route longe le site de la future centrale). Durant la nuit, de nombreuses affichettes ont fleuri dans la ville de Nantes et sa banlieue : « Le Pellerin, zone radioactive ». Hier, le SGEN-CFDT déposait un préavis de grève pour le jeudi 7 décembre et annonçait qu'il soutenait toutes les initiatives prises dans les établissements.

Mais il faut aussi rappeler parmi les nombreuses actions en cours, celles concernant la démission des maires et des conseillers municipaux du Pellerin et de Cheix-en-Retz (à la



Les employés du CHR Pontchaillon sont venus soutenir les militants syndicaux qui passaient devant le tribunal (Photo HR)

suite de la décision favorable du conseil d'Etat) et les divers recours concernant l'utilisation de camionnettes de l'EDF comme mairie annexe durant l'enquête d'utilité suite au refus des maires de recevoir cette enquête dans leurs mairies...

(A suivre)

Nantes, le 5 décembre 1978
Bureau de Presse de Nantes

Deux mille personnes participent à une journée du peuple corse à Caterazhiu

LE trois décembre à Caterazhiu, la « Viscona », association de soutien aux familles des emprisonnés corses, organisait une « Chyrnata di u populu corsu » (journée du peuple corse) pour développer la solidarité du peuple corse avec ses militants détenus dans les prisons de Giscard. Plus de 2 000 personnes étaient présentes jeunes et vieux déterminés, graves aussi à la mesure de la répression qui s'abat durement contre la lutte des travailleurs et du peuple corses. Après de nouvelles arrestations, le nombre des détenus est de 30, les intimidations policières se poursuivent.

La journée a commencé par une messe dite en langue corse. Il y avait une exposition des artisans corses. Il fut projeté une série de films corses dénonçant la désertification de l'intérieur de l'île et la présence des gros colons dans la plaine orientale.

Puis un meeting du « Collectif de Corte » (où toutes les organisations progressistes et syndicales sont présentes sauf le PCF) où l'on condamna la Cour de sûreté de l'Etat, son fonctionnement d'exception, dirigée contre les luttes des peuples. Un exposé complet sur la colonisation de la Corse par la France, les violences économiques, matérielles et physiques de la bourgeoisie française contre le peuple corse depuis deux siècles, et sur la nécessité de se battre contre la répression qui touche la lutte du peuple corse. Une soirée culturelle très chaude et mobilisatrice terminait la journée. Indiscutablement, malgré les arrestations, les provocations, les intimidations de la police ou des barbouzes, le sentiment national corse se maintient, la lutte du peuple reste bien vivante contre l'oppression des monopoles français.

Correspondant

Barre en Corse : Pour l'accueillir grève générale de 24 heures à Ajaccio le 11 décembre, puis le 12 décembre à Bastia. Manifestation à Ajaccio le 11 et à Bastia le 12 décembre. Ce sont des manifestations unitaires, nous participons et nous appelons à la manifestation d'Ajaccio. Nous enverrons photos et articles par la suite. Du monde en perspective.

Grève à l'école des assistants sociaux de Nantes

LES étudiants de 2e année de l'école de service social de Nantes sont en grève depuis le vendredi 1er décembre pour des problèmes de stages. Chaque année les étudiants se heurtent aux mêmes difficultés :

- Eloignement des lieux de stage et difficultés financières ;
- Remboursement très partiel des frais de stage (30 % en moyenne) ;
- Aucune possibilité de choix (même nombre de stages que d'étudiants).

Or, les stages représentent environ la moitié du temps de formation et sont obligatoires.

- Ils revendiquent :
- La suppression des affectations autoritaires ;
 - Le remboursement à 100 % des frais de stage ;
 - Un choix de stages plus important ;
 - La prise en considération des possibilités et desirs de chacun.

Par ailleurs, il serait souhaitable que les monitrices de stage aient un statut reconnu avec allègement de travail afin que le stagiaire ne soit plus une charge supplémentaire pour celles-ci.

Les étudiants de 2e année sont soutenus par les étudiants des autres promotions.

Le comité de grève

Les lettres de soutien peuvent être envoyées à :
Elèves de 2e année
école de service social
Boulevard Gustave Roch 4400 Nantes

Elèves infirmières en grève illimitée

LES élèves-infirmières de 2e année de formation à Saint-Etienne sont en grève illimitée pour riposter au nouveau système de travail qu'on veut leur imposer.

Ce système les oblige de travailler les samedis après-midi et les dimanches.

Ceci est inacceptable pour deux raisons principales : les élèves étant en formation n'ont pas à assurer des gardes le week-end et enfin les élèves ne doivent en aucune manière remplacer du personnel manquant (arrêté ministériel du 5 septembre 1972).

Pour soutenir ces élèves en grève, nous appelons toutes les écoles à rédiger des pétitions et à les expédier le plus tôt possible (en urgent) à Morlaix qui les transmettra à Saint-Etienne.

BLOC-NOTES

1000 Le numéro 1 000 de L'Humanité Rouge va sortir. Préparez-vous et passez vos commandes

Le No 1 000 de L'Humanité rouge, sortant le jeudi 14 et daté du vendredi 15 décembre au 2 janvier sera un numéro spécial de 16 pages (prix 3 F) destiné à une diffusion militante de masse notamment lors du 16 et 17 décembre.

Il comportera notamment une rétrospective de quelques unes des « Unes » les plus significatives, une interview de Jacques Jurquet, secrétaire général du PCML, sur les conditions dans lesquelles il en est venu à se poser, non sans déchirement, la question du caractère de classe du PCF, parti dont il était membre depuis 20 ans. Deux pages au moins seront consacrées au courrier des lecteurs et à la rubrique « Avec le Parti ». Ce numéro spécial traitera également de la lutte contre le chômage et les licenciements, du 40e congrès de la CGT, de la lutte des petits paysans, du danger de guerre et de la question de l'Europe, du socialisme en Chine, du Vietnam (etc), sans parler d'une page culturelle. Passez dès maintenant vos commandes à l'administration. Lecteurs et correspondants, à vos plumes, pour enrichir les rubriques « Courrier des lecteurs, témoignages, et avec le parti ».

La publication de L'Humanité rouge quotidienne sera suspendue des 23-24 décembre au 2 janvier : date de parution du premier numéro de l'année 1979.

A NOS CAMARADES :

Les sections et régions qui le désirent peuvent passer commande des quatre pages Vietnam parues dans notre édition datée du samedi 9 et dimanche 10 décembre.

ORLÉANS

Conférence-débat sur la situation au Kampuchea démocratique :

Au cours de cette conférence, un membre de la délégation du PCML reçue au Kampuchea en septembre 1978 présentera un montage-diapos réalisé lors de cette visite.

Le mercredi 13 décembre
à Orléans - 20 h 30 - Salle du Baron (patinoire)

PARIS

Exposition culturelle organisée par l'OLP avec le concours de l'UNESCO à l'occasion de la journée de solidarité avec la Palestine.

Cette exposition se tiendra jusqu'au 14 décembre au siège de l'UNESCO, tous les jours de 9 h à 19 h à la maison de l'UNESCO ; 7, place de Fontenay - Paris 7e (salle 9).

Films mozambicains

présentés par le Centre d'information sur le Mozambique (14, rue de Nanteuil - 75015 Paris).
Mardi 12 décembre à 10 h 30, faculté de Vincennes (salle F 013).

- Kuxakanema 1 et 2 ;
- Vamos eleger os nossos deputados :
Lundi 18 décembre à 14 h, faculté de Jussieu (métro Jussieu) - Amphi 24 ;
- Kuxakanema 1 et 2 ;
- Mardi 19 décembre à 17 h 30, faculté de Jussieu (amphi 24) ;
- Vamos eleger os nossos deputados.

Abonnez-vous à L'Humanité rouge quotidien révolutionnaire des travailleurs

Prenez contact avec le Parti communiste marxiste-léniniste.

NOM
PRÉNOM
Lieu de travail
Adresse
Code postal

(A retourner à la boîte postale de L'Humanité rouge).

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet
Rédacteur en chef : Jean Quercy
Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson - Front ouvrier : Gilles Carpentier - International : Annie Brunel
L'Humanité rouge - Pour toute correspondance :
BP : 61 75861 Paris cedex 18
CCP : 30 226 72 D La Source
Tel : 205-51-10

Directeur de publication : André Druesne
Commission paritaire No 57 952
Distribution NMPP
Imprimerie La Nouvelle
Dépot légal 4e trimestre 1978

Tout le monde est d'accord : la RN 24 est surchargée. Et pourtant c'est un axe essentiel pour la Bretagne car elle permet de relier Lorient et Vannes à Paris, via Rennes et via Le Mans. Elargir et aménager la RN 24, c'est désenclaver toute une partie de la Bretagne.

Mais sur cette route, il y a un obstacle de taille : le camp. Entre Piélan et Ploërmel, la route traverse le camp de St-Cyr-Coëtquidan. Depuis 1847, d'expropriations en expropriations, l'armée a réussi à s'approprier 5.300 hectares. Comme le camp est à cheval sur la route, l'armée bloque la route pour procéder à des tirs. De moins en moins souvent d'ailleurs : environ 20 fois par an.

L'armée veut profiter de la perspective d'aménagement de la RN 24 pour imposer sa volonté. Il faudrait donc trouver un nouveau tracé.

FAUSSES SOLUTIONS

Les ingénieurs de l'Équipement se sont donc mis au travail. Depuis 1977, plusieurs solutions sont en débat. Même s'il y a plusieurs variantes, les solutions de détournement sont au nombre de deux : une déviation par le nord, une déviation par le sud. Deux aberrations !

Ils ont d'abord pensé à faire passer la route au nord du camp. Cette solution semble aujourd'hui quasiment abandonnée. Même si le tracé nord s'inscrit en grande partie dans les zones incultes, il suppose des expropriations de paysans. Il nécessite des terrassements très importants. Et aussi, il a des conséquences écologiques négatives sur la forêt de Paimpont, sa faune et sa flore, empêchant en particulier la migration des sangliers et des cervidés vers les landes de Coëtquidan. Pourquoi détruire le milieu naturel quand on peut faire autrement.

Passer au sud allonge le parcours de plusieurs kilomètres. Et ici, la route défonce une région agricole : la réaliser, c'est exproprier. Cette solution, l'administration veut l'imposer de force. Elle se ferait pourtant sur le dos des paysans.

CHASSER LES PAYSANS ET LES RIVERAINS POUR FAIRE LA ROUTE

« Tout d'abord, nous déclare un membre de l'association de défense, c'est une perte de terres cultivables. Il faut savoir qu'une route à quatre voies a une emprise de 50 à 60 mètres. Elle bouffe un hectare tous les 200 mètres, soient 150 hectares pour 30 kilomètres entre Piélan et Ploërmel. C'est l'équivalent de 7 exploitations moyennes de la région. En plus, il faut de la place pour aménager des parkings, des échangeurs, des voies parallèles pour la desserte des riverains.

Contrairement à ce que racontent ces messieurs de l'Équipement, certaines maisons seront détruites. En plus, une voie expresse constitue inévitablement une barrière : ce n'est pas très facile d'aller au bourg quand on habite du mauvais côté de la quatre-voies.

Une voie expresse signifie le démembrement des exploitations agricoles : même s'il y a un remembrement des terres, il en restera de l'autre côté de la route. Comment y accéder ? Il y a bien sûr les boviducs (tunnel dans le remblai, permettant le passage des troupeaux - NDLR). Un boviduc coûte environ 20 millions anciens. Il y en aura peu ! Et en plus, ils ne permettent pas de passer un attelage.

Avec le démembrement des exploitations, les travaux d'équipes seront largement perturbés. Dans une même équipe, tous les agriculteurs n'habitent pas du même côté de la quatre-voies ; certains devront changer leurs méthodes de travail : si les

Bretagne d'aujourd'hui (2)



Le 22 novembre, les paysans du comité de défense font visiter aux journalistes les endroits où l'Équipement voudrait faire passer la nouvelle route : dans les terres fertiles. (Photos HR)

A Guer-Coëtquidan, contre les paysans l'armée et l'équipement voudraient s'imposer

« Dégagez, on aménage »

LA RN 24 entre Rennes et Lorient, n'est plus adaptée à la densité du trafic et son aménagement devient nécessaire. Actuellement, la route traverse le camp militaire de Coëtquidan. Les militaires n'en veulent plus. Pour eux, il faut qu'elle contourne le camp. Peu leur importe si pour la dévier, il faut exproprier. Exproprier des paysans, passer les bulldozers sur leurs champs. « Pour qu'on aménage, il faut que le paysan dégage » : C'est, semble-t-il, la devise de l'Équipement et de l'armée. Nous avons mené l'enquête sur ce Larzac breton.

Depuis 1970, deux fermes par jour disparaissent en Ile-et-Vilaine. Sur celles qui restent en Bretagne, 10 % produisent à elles-seules les 2/3 de la production : ces chiffres donnent une idée de la brutalité avec laquelle la bourgeoisie, ici comme dans le reste de la France, « règle » le problème de la modernisation de l'agriculture.

Giscard a planifié la liquidation de 200 000 producteurs de lait d'ici 1981. Cette concentration touche et touchera de plein fouet une région où petite et moyenne paysanneries laborieuses ont déjà mené et mèneront les luttes pour leur survie et pour des conditions de travail décentes.

vaches ne peuvent plus passer, il faudra aller chercher l'herbe. En faisant plusieurs kilomètres de détour ! D'autres agriculteurs devront même purement et simplement abandonner leur ferme. »

L'association de défense a enquêté auprès des paysans qui ont déjà eu une quatre-voies à leur porte. Le bilan est lourd, très lourd. En particulier, les expropriations se font à des prix dérisoires : parfois, c'est de la spoliation ! Mais peut-être n'y a-t-il pas que des inconvénients ? Certains notables font valoir qu'une voie-express à proximité pourrait amener des usines, des emplois, des commerces. On

peut toujours créer des zones industrielles : cela s'est déjà fait dans beaucoup d'autres communes de Bretagne. Elles sont restées désespérément vides.

UNE ARMÉE QUI N'AIME PAS LES GENEURS

Si l'équipement s'acharne à imposer le projet sud, c'est parce qu'il y a comme on dit des « raisons ». Les raisons : cherchez le képi et les galons. Les militaires ne veulent pas de la route. Et pourtant, techniquement, le tracé central passant

par le camp est de très loin le meilleur.

Il coûte moins cher, beaucoup moins cher. Par le sud : 11 milliards ; Par le centre : 8,5 milliards (d'anciens francs). Économie réalisée à la construction : 2 milliards et demi avec le tracé central, en 10 ans, on fait 5 milliards d'économie de carburant : le tracé central fait 4 kilomètres de moins.

L'armée allègue une « impossibilité technique » due à la fréquence des tirs. L'association de défense a, sur cette question,

bien des choses à dire : « La fréquence des tirs est le seul argument, en apparence sérieux, présenté par les militaires. Mais en réalité, le barrage de la RN 24 pour raison de tirs constitue un véritable chantage. On constate que le nombre de jours de fermeture annuelle de la route est en très nette régression : 20 jours par an aujourd'hui. Soulignons d'ailleurs que, pour l'essentiel, ces tirs concernent des unités extérieures au camp. Les tirs organisés pour l'enseignement des élèves des écoles correspondent à un ou deux jours de fermeture par an ».

L'armée se sert des tirs comme moyen de pression. Il y a en fait deux zones de tir à Coëtquidan : d'une part une zone de tirs modernes où sont effectués des tirs aux missiles « Milan ». Ces tirs ne remettent pas du tout en cause le passage de la RN 24. La zone de tirs qui traverse la RN 24 actuelle correspond à des tirs au mortier de 120 et au canon de 105 : armes traditionnelles et pratiquement périmées. Depuis quelques mois, l'armée les multiplie volontairement. Et elle fait autour une grande publicité. Un tir de barrage en somme.

La vraie opposition, c'est dans la tête des militaires qu'il faut la chercher, dans l'idéologie réactionnaire et le mépris du peuple dont ils sont imbibés. Ils n'en veulent pas parce qu'ils n'en veulent pas. Compris. Ça les dérange, ça les perturbe de savoir qu'on peut franchir ainsi librement « leur » espace réservé. Toutes leurs opérations « portes ouvertes » c'est de la poudre aux yeux, du bidon : les civils, c'est avant tout des gêneurs. Et les gêneurs, c'est vous.

UNE ASSOCIATION QUI FAIT SON CHEMIN

Lors de la conférence de presse du 22 novembre, nous avons pu nous rendre sur les lieux, accompagnés de plusieurs membres de l'association. Le contraste est frappant entre les terres fertiles où on veut faire passer la route et les étendues incultes où passe aujourd'hui la RN 24. Sur le terrain, il ressort à l'évidence que le tracé central est le moins dévastateur.

Seulement voilà : on veut imposer à tout prix la déviation de la route. Et pour cela, tous les moyens sont bons. On utilise le secret : l'étude d'impact par exemple n'a toujours pas été publiée. A-t-on peur de ses conclusions ? On tente de diviser le comité de défense : on a par exemple, essayé de renvoyer dos à dos les « sudistes » et les « nordistes ». Les expropriés du nord contre les expropriés du sud.

On ignore la population locale : à aucun moment, elle n'a été consultée. Mais le comité de défense des paysans et des riverains fait son chemin : de nombreuses réunions ont eu lieu dans toutes les communes touchées. Le montage-diapos a été très apprécié. Les multiples démarches et manifestations commencent à porter leurs fruits : le tracé central a été remis à l'étude. Seule la lutte paie !

Bien sûr, ni les militaires, ni l'Équipement n'ont encore lâché le morceau, loin de là. Ils veulent intimider. Bourges, ministre des Armées, est venu à Vannes le 22 septembre faire de nouvelles propositions : en fait, rien de nouveau, il reprend le tracé sud. Le général Sciard, commandant des écoles, s'est lui aussi lancé dans la bataille : il a commencé la grande « tournée des popotes ».

Bref, comme d'habitude il jouent la division. Le comité de défense n'a rien à craindre de ce côté : l'extension du camp sous prétexte de déviation de la route, ça ne passe pas !

Yannick DAGORN

Note : adresse de l'association de défense : Jean Guillaume, Laporte, 56380 GUER.